

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 05618  
Numéro SIREN : 447 906 165  
Nom ou dénomination : HAPPENINGCO

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2022 sous le numéro de dépôt 94297

# HAPPENINGCO

Société par actions simplifiée

10, boulevard de Grenelle

75015 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## HAPPENINGCO

Société par actions simplifiée

10, boulevard de Grenelle

75015 Paris

---

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

Aux Associés de la société HAPPENINGCO

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HAPPENINGCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d’émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D.441-6 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Guillaume TROUSSICOT

# **COMPTES ANNUELS**

**HAPPENINGCO**

**264 RUE DU FBG ST HONORE 75008 PARIS**

**DATE DE CLOTURE : 31/12/2021**

# Sommaire

COMPTES ANNUELS.....	1
Sommaire.....	2
Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	7
Règles et méthodes comptables.....	8
Faits caractéristiques.....	11
Evénements post-clôture.....	12
Changements de méthodes.....	13
INFORMATIONS BILAN.....	14
Immobilisations.....	15
Amortissements.....	16
Provisions inscrites au bilan.....	17
Détail provisions pour risques et charges.....	18
Créances et dettes.....	19
Variation des capitaux propres.....	20
Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	21
Charges à payer et produits à recevoir.....	22
Charges et produits constatés d'avance.....	23
INFORMATIONS RESULTAT.....	24
Ventilation du chiffre d'affaires en k€.....	25
Transferts de charges.....	26
Effectifs.....	27
Impôt sur les bénéfices.....	28
Honoraires des commissaires aux comptes.....	29
Précisions sur les charges et produits exceptionnels.....	30
AUTRES INFORMATIONS.....	31
Engagements hors bilan.....	32
Fiscalité latente et différée.....	33
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	34
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.....	35

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 726 757	1 298 650	428 107	467 131
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	24 750	0	24 750	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>1 751 507</b>	<b>1 298 650</b>	<b>452 857</b>	<b>467 131</b>
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	3 153	3 153	0	616
Autres immobilisations corporelles	429 008	285 628	143 380	185 511
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>432 161</b>	<b>288 782</b>	<b>143 380</b>	<b>186 126</b>
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	56 982	0	56 982	57 680
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>56 982</b>	<b>0</b>	<b>56 982</b>	<b>57 680</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>2 240 650</b>	<b>1 587 432</b>	<b>653 218</b>	<b>710 937</b>
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
<b>TOTAL Stock</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	3 565 021	210 086	3 354 935	1 644 226
Autres créances	764 529	0	764 529	983 839
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
<b>TOTAL Créances</b>	<b>4 329 550</b>	<b>210 086</b>	<b>4 119 464</b>	<b>2 628 065</b>
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	1 610 903	0	1 610 903	1 129 602
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>1 610 903</b>	<b>0</b>	<b>1 610 903</b>	<b>1 129 602</b>
Charges constatées d'avance	39 356	0	39 356	79 964
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>5 979 809</b>	<b>210 086</b>	<b>5 769 723</b>	<b>3 837 631</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>8 220 459</b>	<b>1 797 518</b>	<b>6 422 941</b>	<b>4 548 568</b>

## Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 0	148 092	148 092
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		20 302	20 302
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		14 810	14 810
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	108 650	108 650
<b>TOTAL Réserves</b>		<b>123 460</b>	<b>123 460</b>
Report à nouveau		2 470 373	2 509 384
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>338 216</b>	<b>-39 011</b>
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>		<b>3 100 444</b>	<b>2 762 228</b>
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		0	0
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	28 856
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	22 011	21 863
<b>TOTAL Dettes financières</b>		<b>22 011</b>	<b>50 718</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 000	3 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 222 960	431 644
Dettes fiscales et sociales		1 012 527	472 313
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		29 325	0
Autres dettes		434	150
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>		<b>2 269 246</b>	<b>907 106</b>
Produits constatés d'avance		1 031 239	828 516
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>		<b>3 322 496</b>	<b>1 786 340</b>
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>		<b>6 422 941</b>	<b>4 548 568</b>

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	5 584 119	154 818	5 738 937	4 529 973
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>5 584 119</b>	<b>154 818</b>	<b>5 738 937</b>	<b>4 529 973</b>
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	59 586
Autres produits			392	16
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>5 739 329</b>	<b>4 589 575</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			3 392 496	2 841 560
Impôts, taxes et versements assimilés			52 694	86 984
Salaires et traitements			1 114 795	852 102
Charges sociales			486 925	385 007
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	323 484	504 522
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	100 000	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges			31 970	44 281
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>5 502 365</b>	<b>4 714 456</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>236 964</b>	<b>-124 881</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			56	177
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>56</b>	<b>177</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>-56</b>	<b>-177</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>236 908</b>	<b>-125 058</b>

## Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 070	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>1 070</b>	<b>0</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 074	561
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 038	0
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>2 112</b>	<b>561</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>-1 042</b>	<b>-561</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-102 351	-86 608
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>5 740 399</b>	<b>4 589 575</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>5 402 183</b>	<b>4 628 586</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>338 216</b>	<b>-39 011</b>

## **ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**HAPPENINGCO**

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021  
dont le total est 6 422 941 € et le résultat s'élève à 338 216 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **Règles et méthodes comptables**

---

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, définies par le code de commerce et le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général modifié par les règlements 2015-06 du 23 novembre 2015 et n°2017-03 du 3 novembre 2017 ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les comptes sociaux sont établis selon les normes françaises.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **Reconnaissance des revenus**

Le fait générateur de la prise en compte des revenus est la date de la réalisation de la prestation .

### **Principes et méthodes comptables actif immobilisé**

La Société applique les règles comptables affectant la comptabilisation des actifs, des amortissements et des dépréciations (CRC 2002-10 et CRC 2004-06)

Options comptables retenues par la société.

Conformément aux possibilités offertes par les textes, la société opte pour la comptabilisation en charge des frais d'acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières (art 321-10-1 crée par l'art 5-2 du règlement CRC 2004-06)

La Société opte pour la comptabilisation en charges des coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'une immobilisation, conformément aux possibilités offertes par les textes (art 321-5.1 du PCG créée par l'art 4-6 du règlement CRC 2004-06).

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les éléments corporels sont évalués:

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de leur durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Logiciels et logiciels techniques	Linéaire	entre 1 à 5 ans
Agencement, aménagement et installations	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans
Matériel et Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

### Titres immobilisés

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur probable de réalisation) si celle-ci est inférieure

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision à hauteur de 100% pour toute échéance supérieure à 150 jours.

Les créances clients sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu.

### Provisions

Des provisions sont constituées sur des éléments d'actif lorsque leur valeur de réalisation devient inférieure à leur valeur comptable.

Les provisions pour créances douteuses sont constituées sur la base d'une analyse au cas par cas.

Les provisions pour risques et charges sont calculées conformément au règlement ANC n°2014-03 sur les passifs.

## Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré se compose donc de 40 025 actions de 3,70 € chacune, détenus à 79.6% par Le Groupe Les Echos.

## Indemnités de départ à la retraite

En application des dispositions légales et conventionnelles en vigueur, la Société verse aux salariés qui partent en retraite une indemnité dont le montant varie en fonction de la catégorie professionnelle, du salaire de référence et de l'ancienneté.

Conformément aux possibilités qui lui sont offertes par les textes, la Société a choisi de ne pas constituer de provision au titre de ces indemnités de départ en retraite, mais de faire figurer l'engagement correspondant en engagements hors bilan.

Les calculs sont fondés sur la méthode actuarielle « Project unit credit service prorata » préconisée par les principaux standards comptables (qu'il s'agisse des normes IAS 19 ou de l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003).

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé, "Defined benefit Obligation" (DBO) est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations à verser en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à la date de versement. Sont ensuite pris en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'aux dates de versement. Finalement, pour les actifs participant au régime le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de versement est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans le calcul des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût annuel du régime, appelé "Current Service Cost " sous IAS, attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants actifs est déterminé par le rapport de la valeur actuelle des prestations dues aux dates de versement sur l'ancienneté projetée aux différentes dates de versement.

Ces engagements ont été évalués sur les bases de données démographiques et salariales et du contexte économique et financier au 31/12/2021, en tenant compte d'un taux d'actualisation de 0.7%. Ces hypothèses économiques et actuarielles ont été déterminées pour partie par l'entreprise et pour partie par le Groupe LVMH.

## Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

## Cesure des exercices

Le principe de comptabilisation des prestations réalisées est le suivant:

Lorsque la valorisation de la prestation réalisée est supérieure au montant facturé, une facture à établir est comptabilisée à la clôture.

Lorsque la valorisation de la prestation réalisée est inférieure au montant facturé, un produit constaté d'avance est comptabilisé à la clôture.

## Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

La société a pour activité le conseil aux entreprises.

## Evenements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

## Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

## **COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

**HAPPENINGCO**

## Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	2 541 678	0	263 240	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 153	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	230 316	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	199 499	0	5 336	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
<b>TOTAL (III)</b>		<b>432 968</b>	<b>0</b>	<b>5 336</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	0	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	57 680	0	0	
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>57 680</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>3 032 326</b>	<b>0</b>	<b>268 576</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	1 053 411	1 751 507	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	3 153	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	230 316	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	6 143	198 692	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>TOTAL (III)</b>		<b>0</b>	<b>6 143</b>	<b>432 161</b>	<b>0</b>
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	699	56 982	0
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>0</b>	<b>699</b>	<b>56 982</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>0</b>	<b>1 060 252</b>	<b>2 240 650</b>	<b>0</b>

## Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 074 547	277 514	1 053 411	1 298 650		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		2 538	616	0	3 153		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	94 750	27 683	0	122 432		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	149 554	18 711	5 069	163 196		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>246 842</b>	<b>47 009</b>	<b>5 069</b>	<b>288 782</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>2 321 389</b>	<b>324 523</b>	<b>1 058 480</b>	<b>1 587 432</b>		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M. Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
<b>CORPO.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acquis. de titres	0			0			0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

## Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
<b>TOTAL (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
<b>TOTAL (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	110 086	100 000	0	210 086
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
<b>TOTAL (III)</b>	<b>110 086</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>210 086</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>110 086</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>210 086</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		100 000	0	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0



## Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
		Créances rattachées à des participations	0	0	0	
		Prêts	0	0	0	
		Autres immos financières	56 982	56 982	0	
		<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>56 982</b>	<b>56 982</b>	<b>0</b>	
		Clients douteux ou litigieux	249 086	249 086	0	
		Autres créances	3 315 935	3 315 935	0	
		Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0	
		Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	0	
		Securité sociale et autres organismes sociaux	3 261	3 261	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	538 425	158 654	379 771	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée	206 353	206 353	0	0	
	Autres impôts	0	0	0	0	
	Etat - divers	0	0	0	0	
		Groupes et associés	0	0	0	
		Débiteurs divers	13 490	13 490	0	
		<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 329 550</b>	<b>3 949 779</b>	<b>379 771</b>	
		Charges constatées d'avance	39 356	39 356	0	
		<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>4 425 888</b>	<b>4 046 117</b>	<b>379 771</b>	
		Prêts accordés en cours d'exercice	0			
		Remboursements obtenus en cours d'exercice	0			
		Prêts et avances consentis aux associés	0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
		Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
		Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
		Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
		Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
		Emprunts et dettes financières divers	22 011	22 011	0	0
		Fournisseurs et comptes rattachés	1 222 960	1 222 960	0	0
		Personnel et comptes rattachés	202 586	202 586	0	0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	153 595	153 595	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée	624 773	624 773	0	0	
	Obligations cautionnées	0	0	0	0	
	Autres impôts	31 574	31 574	0	0	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29 325	29 325	0	0
		Groupes et associés	0	0	0	0
		Autres dettes	4 434	4 434	0	0
		Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
		Produits constatés d'avance	1 031 239	1 031 239	0	0
		<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>3 322 496</b>	<b>3 322 496</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
		Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 856			

## Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	148 092						148 092
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	20 302						20 302
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	14 810						14 810
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	108 650						108 650
Report à nouveau	2 509 384		39 011				2 470 373
Résultat de l'exercice	-39 011	338 216	-39 011				338 216
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 762 228</b>	<b>338 216</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 100 444</b>

## Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	40 025			40 025	3.70
<b>Total</b>	<b>40 025</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40 025</b>	

## Charges à payer

---

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 033 367
Dettes fiscales et sociales	292 378
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	29 325
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>1 355 070</b>

## Produits à recevoir

---

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	1 356 631
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	0
Disponibilités	0
<b>Total</b>	<b>1 356 631</b>

## Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHG CONSTATEES D'AVA	39 356	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>39 356</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PROD. CONSTATES D'AV	1 031 239	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 031 239</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## **COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

**HAPPENINGCO**

## Ventilation du chiffre d'affaires en k€

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	5 739	4 530	27%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	5 584	4 480	25%
Chiffres d'affaires nets-Export	155	50	207%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>5 739</b>	<b>4 530</b>	<b>27%</b>

## Transferts de charges

---

Transferts de charges	Montant
Transferts de charges d'exploitation	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

## Effectif moyen par catégorie

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Cadres					0	0
Employés	12	12			12	12
Journalistes					0	0
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>12</b>

L'effectif moyen du personnel est de : 12

## Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	236 908	-1 042
Impôts : - au taux de 26.50 %		
Impôts : - au taux de 28 %		
<b>Résultat après impôts mais avant report</b>	<b>236 908</b>	<b>-1 042</b>

### **Méthode employée :**

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

## Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes :

	Deloitte et Associés	Autre
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	13 000	
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal		
<b>Honoraires totaux</b>	<b>13 000</b>	<b>0</b>

## Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits cession immobilisations Corporelles	0	1 070
VNC Immobilisations corporelles	1 074	0
Amortissements Exceptionnels	1 038	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 112</b>	<b>1 070</b>

## **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

**HAPPENINGCO**

## Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Engagements donnés (à détailler)</b>				
Retraites	96 737			96 737
Loyers	0			
	0			
	0			
	0			
<b>A.Total engagements liés à l'exploitation</b>	<b>96 737</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>96 737</b>
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>B.Total engagements liés au financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>C. Total autres engagements donnés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>I. Total engagements donnés (A+B+C)</b>	<b>96 737</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>96 737</b>
<b>Engagements reçus (à détailler)</b>				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>II. Total engagements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Engagements réciproques (à détailler)</b>				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>III. Total engagements réciproques</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le montant de l'engagement de retraite au 31 décembre 2021 s'élève à 97 K€.

## Fiscalité différée

<i>Libellé</i>	31/12/2021	31/12/2020
<b>Bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>		
Provisions réglementées	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0	0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
<b>Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total passif d'impôt futur</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	0	0
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	0	0
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		0
<b>Total bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total actif d'impôt futur</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Situation nette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Taux d'impôt :	30,30%	32,02%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	26,50%	28,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	10,70%	10,70%

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**HAPPENINGCO**

## Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital
LVMH - 22 avenue Montaigne 75008 Paris N° SIRET : 775 670 417 00051	SE	151 427 202

**Happeningco**  
SAS au capital de : 148.092,60 euros  
Siège social : 10, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS  
RCS Paris 447 906 165

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE DU 28 JUIN 2022**

.../...

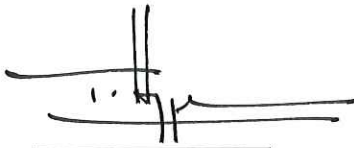
**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 338.216 euros en intégralité au poste « *report à nouveau* » dont le solde créditeur passe ainsi de 2.470.373 euros à 2.808.589 euros.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé lors des trois derniers exercices.

***Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 40.025 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue.***

.../...



Certifié conforme  
Le Président

# HAPPENINGCO

Société par actions simplifiée

10, boulevard de Grenelle

75015 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## HAPPENINGCO

Société par actions simplifiée

10, boulevard de Grenelle

75015 Paris

---

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

Aux Associés de la société HAPPENINGCO

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HAPPENINGCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d’émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D.441-6 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Guillaume TROUSSICOT